



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P089_2021

Date : 19/03/2021

OBJET : Pôle de Proximité des Pieux - Service Commun – Maintenance et acquisition d'équipements de sécurité incendie – Lot n°2 Maintenance des équipements de Système de Sécurité Incendie, de Désenfumage et de Portes coupe-feu – Avenant n°1

Exposé

La Communauté d'Agglomération du Cotentin – Pôle de Proximité des Pieux a lancé une consultation selon une procédure adaptée, en vue de conclure des accords-cadres à bons de commandes pour la maintenance et l'acquisition d'équipements de sécurité incendie.

Le lot n°2 « Maintenance des équipements de Système de Sécurité Incendie, de Désenfumage et de Portes Coupe-feu » a été notifié le 06 mars 2020 à l'entreprise Desautel pour un montant maximum annuel de 6 000,00 € HT.

L'estimation de ce montant maximum et l'élaboration du cadre de bordereau de prix unitaires ont été établis à partir des données relevées et transmises par le titulaire du précédent marché.

Lors de la réalisation des contrôles, l'entreprise Desautel a détecté que plusieurs données étaient erronées et ne correspondaient pas à la réalité des équipements et des installations sur sites.

Afin de pallier ces anomalies, il est proposé de conclure l'avenant correspondant pour un montant de 1 000,00 € HT, ce qui porte le montant maximum annuel du lot n°2 à 7 000,00 € HT, entraînant une augmentation de 16,7 % par rapport au montant du marché initial.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération DEL2020_180 du 8 décembre 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment l'article R2194-7,

Vu la convention de création du Service Commun du Pôle de Proximité des Pieux en date du 28 janvier 2019,

Vu la notification le 06 mars 2020 de l'accord-cadre relatif au lot n°2 à l'entreprise Desautel – ZI Ouest Rue du poirier – 14650 CARPIQUET,

Décide

- **De signer** l'avenant n°1 au lot n°2 « Maintenance des équipements de Système de Sécurité Incendie, de Désenfumage et de Portes Coupe-feu » avec l'entreprise Desautel – ZI Ouest Rue du poirier – 14650 CARPIQUET, pour un montant de 1 000,00 € HT soit 1 200,00 € TTC, ce qui porte le montant maximum annuel de l'accord-cadre à 7 000,00 € HT soit 8 400,00 € TTC,
- **De dire** que les crédits sont inscrits au budget principal et aux budgets annexes, du développement éco location et des services communs, article 615221 – Entretien et réparation bâtiments et sur le budget annexe du Port, article 61521 – Entretien réparations bâtiments publics,
- **D'autoriser** le Vice-Président ou le Conseiller Délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Le Président,

David MARGUERITTE

Agence de Rouen

3 AVENUE EMILE BASLY
76120 LE GRAND QUEVILLY
Tél : 02.35.03.02.00 Fax : 02.35.03.26.25
ROUEN@DESAUTEL.FR

Date : 04/09/2020
Date de validité : 04/12/2020
Code client : 5010719 001

Adresse risque

POLE ENFANCE
29 AVENUE DE LA COTE DES ISLES
50340 LES PIEUX

LE COTENTIN
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
POLE DE PROXIMITE DES PIEUX
31 ROUTE DE FLAMANVILLE
50340 LES PIEUX

A l'attention de Mme BONHOMME-LEPOITTEVIN

Suivi commercial : Bernard BARBERO
Agence de Caen

Madame,

Nous avons le plaisir de vous adresser notre proposition commerciale concernant la différence de quantitatif relevée lors de nos vérifications par rapport à l'Appel d'Offre original.

Nous demeurons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les plus dévoués.

Julien DELIGNE

Agence de Rouen

3 AVENUE EMILE BASLY
76120 LE GRAND QUEVILLY
Tél : 02.35.03.02.00 Fax : 02.35.03.26.25
ROUEN@DESAUTEL.FR

Date : 04/09/2020
Date de validité : 04/12/2020
Code client : 5010719 001

Adresse risque

POLE ENFANCE
29 AVENUE DE LA COTE DES ISLES
50340 LES PIEUX

LE COTENTIN
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
POLE DE PROXIMITE DES PIEUX
31 ROUTE DE FLAMANVILLE
50340 LES PIEUX

A l'attention de Mme BONHOMME-LEPOITTEVIN

Suivi commercial : Bernard BARBERO
Agence de Caen

Désignation	Qté	Prix unitaire	Total HT
0499010 RELAIS ENFANT LES PIEUX SUP: 1 T4 + 5 DM + 5 DS	1 UN	68,00	68,00
0499010 ANCIEN CENTRE DE SECOURS SUP: 3 DETECTEURS AUTO	1 UN	15,00	15,00
0499010 COMPL.SPORT.LA FOSSE SUP: 19 DS	1 UN	57,00	57,00
0499010 COMP.SPORT. CARPENTERIE SUP: 12 TRAPPES	1 UN	84,00	84,00
0499010 PISCINE LES PIEUX SUP: 2 TRAPPES	1 UN	14,00	14,00
0499010 LE SIOU SUP: 26 DET.AUTO. + 11 DS	1 UN	210,00	210,00
0499010 LE SCIOTOT SUP: 49 DET. AUTO + 1T1 + 1 T4 + 3 DM + 8 DS	1 UN	430,00	430,00
0499010 POLE ENFANCE SUP: 1 TRAPPE + 3 DM + 14 DS	1 UN	100,00	100,00
0499010 RESTAURANT SCOL. BRIQUEBOSQ SUP: 2DAD + 4 DET.AUTO. + 2PCF	1 UN	60,00	60,00
0499010 RESTAURANT SCOL. GROSVILLE SUP: 2DAD + 4 DET.AUTO. + 2PCF	1 UN	60,00	60,00
0499010 RESTAURANT SCOL. SURTAINVILLE SUP: 2DAD + 4 DET.AUTO. + 2PCF	1 UN	60,00	60,00
0499010 RESTAURANT SCOL. SOTTEVILLE SUP: 2DAD + 4 DET.AUTO. + 2PCF	1 UN	60,00	60,00
0499010 RESTAURANT SCOLO. TREAUVILLE SUP: 2DAD + 4 DET.AUTO. + 2PCF	1 UN	60,00	60,00
0499010 ECOLE PRIMAIRE SURTAINVILLE SUP: 5 DM + 4 DS	1 UN	40,00	40,00
0499010 RPI SUP: 5 DM + 5 DS	1 UN	50,00	50,00
0499010 ECOLE DE LA FORGETTE SUP: 2 TRAPPES + 9 DM + 1 DS	1 UN	70,00	70,00
0499010 ECOLE DE LA LANDE SUP: 3 DM + 3 DS	1 UN	25,00	25,00
0499010 ECOLE HELLEVILLE SUP: 2 DM + 2 DS	1 UN	20,00	20,00

Agence de Rouen

3 AVENUE EMILE BASLY
76120 LE GRAND QUEVILLY
Tél : 02.35.03.02.00 Fax : 02.35.03.26.25
ROUEN@DESAUTEL.FR

Date : 04/09/2020
Date de validité : 04/12/2020
Code client : 5010719 001

Adresse risque

POLE ENFANCE
29 AVENUE DE LA COTE DES ISLES
50340 LES PIEUX

LE COTENTIN
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
POLE DE PROXIMITE DES PIEUX
31 ROUTE DE FLAMANVILLE
50340 LES PIEUX

A l'attention de Mme BONHOMME-LEPOITTEVIN

Suivi commercial : Bernard BARBERO
Agence de Caen

Désignation	Qté	Prix unitaire	Total HT
0499010 RESTAURANT LA GAMBUSE SUP: 2DAD + 4 DET.AUTO. + 2PCF	1 UN	60,00	60,00

Condition de règlement : VIR45

Bon pour accord client (signature, date et cachet)

Total HT 1 543,00 EUR

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 01 ¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Prendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté d'Agglomération du Cotentin – Pôle de Proximité des Pieux
31 Route de Flamanville
50340 LES PIEUX

Siège : Hôtel Atlantique - Boulevard Félix Amiot
BP 60250
50102 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDEX

SIRET / 200 067 205 000 19

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

DESAUTEL
ZI Ouest - Rue du Poirier
14650 CARPIQUET

SIRET / 955 503 982 000 14

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

Maintenance et acquisition d'équipements de sécurité incendie. Lot n°2 : Maintenance des équipements de système de sécurité incendie, désenfumage et portes coupe-feu.

■ **Date de la notification du marché public :** 06/03/2020

■ **Durée d'exécution du marché public :** 12 mois reconductible une fois.

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 6 000,00 € HT
- Montant TTC : 7 200,00 € TTC

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 050-200067205-20210323-P089_2021-AR

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le marché est exécuté par la technique de l'accord-cadre, avec émission de bons de commandes.

Chaque période du marché (une période étant égale à 12 mois) est assortie d'un montant maximum annuel de commandes de 6 000,00 € HT.

L'estimation de ce montant maximum et l'élaboration du cadre de bordereau de prix unitaires ont été établies par le pouvoir adjudicateur à partir des données relevées et transmises par le titulaire du précédent marché.

Or, il s'avère que plusieurs de ces données sont erronées et ne correspondent pas à la réalité des équipements et des installations sur sites.

Ces anomalies ont été détectées par DESAUTEL en 2020, lors de la réalisation des contrôles objet du marché. Elles concernent tout autant les équipements de désenfumage, de SSI que les portes coupe-feu.

Les services techniques de l'agglomération ont vérifié sur sites la présence et le nombre des équipements supplémentaires transmis et chiffrés par DESAUTEL. Après visites, leur véracité est établie et justifie de fait le chiffrage supplémentaire à 1 543,00 € HT suivant devis joint n°DE1-16765.

Pour prendre en compte ces modifications, qui ne sont pas du fait des parties au présent marché, il est conjointement décidé de porter le montant maximum annuel du marché à 7 000,00 € HT.

L'article R2194-7 du Code de la commande publique est mobilisé pour la conclusion de cet avenant, lequel article prévoit que le marché peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence lorsque les modifications, quel que soit leur montant, ne sont pas substantielles.

De fait, après examen, il apparaît que l'augmentation du montant maximum annuel du marché à 7 000,00 € HT n'est pas de nature à modifier les conditions initiales de mise en concurrence, ni à modifier l'équilibre du marché ou son objet.

Ce montant maximum prend en compte la mise en œuvre de la clause de révision des prix prévue à l'article 7.2 du cahier des charges.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 000,00 €
- Montant TTC : 1 200,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 16,7%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 7 000,00 €
- Montant TTC : 8 400,00 €

E - Signature du titulaire du marché public

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 050-200067205-20210323-P089_2021-AR

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)